

VILLE DE VITRY-LE-FRANÇOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 04 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le **04 juin à 18 heures 00**, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans le Salon François 1^{er} de l'Hôtel de Ville de VITRY-LE-FRANÇOIS, sous la présidence de Monsieur Sébastien MIRGODIN, Maire suite à la convocation faite le 29 mai 2026 conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et affichée à la porte de l'Hôtel de Ville, le même jour.

Étaient présents : M. MIRGODIN, Mme MUNSTER, M. GONTHIER, Mme HUILLET, MM. BLONDEAU, LEVASSEUR, Mme BLOND, M. BOURA, Mme GUÉRINOT, M. GRANDHOMME, Mme THOMAZÉ, M. MARQUET, Mmes MOREAU, BOBLIQUE, M. HOUDAYER, Mme CAILLAU, M. JOURNAUX, Mme BLAND, M. BIARD, Mme HAYANE, M. ANWAR, Mme MANCEAU, M. LAHROU, Mme BUSSENOT, Mme BUCHHEIT, MM. TRIOLET (à partir de 18H05), VILARD, ROCH, Mme JÉRÔME, M. SIMONNOT.

Absents excusés : Mme OFLAZOGLU, MM. VIGNEAU, SABOURDY.

3 pouvoirs sont déposés sur le bureau de Monsieur le Maire :

- ✓ Mme OFLAZOGLU donne pouvoir à M. BOURA ;
- ✓ M. VIGNEAU donne pouvoir à M. GONTHIER ;
- ✓ M. SABOURDY donne pouvoir à Mme BLOND.

Secrétaire de séance : Monsieur Julien GONTHIER.

- N°49 -

POLITIQUE DE LA VILLE

PROGRAMME D'EXÉCUTION DU CONTRAT DE VILLE ET DES AUTRES DISPOSITIFS CONTRACTUELS LIÉS À LA POLITIQUE DE LA VILLE

Rapporteur : Madame Samira HAYANE

La Ville de VITRY-LE-FRANÇOIS, la Communauté de Communes VITRY, CHAMPAGNE ET DER, l'Etat et 13 autres partenaires ont signé le 12 décembre 2024 le Contrat de Ville. Celui-ci les engage mutuellement pour un ensemble d'actions concrètes en faveur des quartiers les plus défavorisés de notre territoire.

Les axes stratégiques du Contrat de Ville constituent des objectifs de l'action publique pour six ans, celle-ci étant portée conjointement par les collectivités territoriales, les services de l'Etat, les partenaires institutionnels, les bailleurs sociaux, les associations et les habitants, via les conseils citoyens. Ces acteurs concourent de façon complémentaire à l'atteinte des objectifs stratégiques.

Les priorités établies par l'ensemble des partenaires pour l'année 2026 étaient les suivantes :

1. Promouvoir le vivre ensemble et le développement du lien social dans les quartiers ;
2. Soutenir les familles dans l'exercice de leur fonction parentale ;
3. Renforcer l'accompagnement des publics issus des Quartiers de la Politique de la Ville en vue d'une insertion professionnelle durable ;
4. Améliorer l'image des quartiers et de la ville aux yeux des vitryats eux-mêmes mais aussi de façon plus large ;
5. Lutter contre les violences intra familiales et accompagner les victimes ;
6. Renforcement de l'accompagnement des personnes présentant des problématiques de santé mentale et d'addictions ;
7. Investir le champ de la jeunesse ;
8. Soutenir et qualifier l'initiative locale pour favoriser l'émergence de nouveaux porteurs de projets.

Chaque année un appel à projet est co-construit pour l'utilisation, en appui des crédits de droit commun, des crédits spécifiques de la politique de la ville. **Il vise à faire émerger et soutenir des initiatives** qui permettent de faire levier ou de contribuer à atteindre les objectifs identifiés dans le contrat.

Aussi, s'appuyant sur l'expertise déployée au travers de l'animation territoriale du projet de territoire partagé, l'intelligence territoriale produite par les différents groupes thématiques, cet appel à projet s'appuie sur les priorités locales en articulant attentes des habitants et priorités gouvernementales qui sont au nombre de quatre :

- L'emploi (formation, insertion, emploi et entrepreneuriat, aide à la création d'entreprise, accompagnement des invisibles, mentorat ...).
- Les transitions (numérique, écologie : mobilisation du « fond vert », actions de verdissement, renaturalisation, Quartier résilient.....)
- L'émancipation (Cités Educatives, vacances apprenantes, actions pour l'accès aux soins et à la santé, ainsi que dans le domaine de la culture et du sport, et le soutien à la jeunesse, réussite éducative, lutte contre les discriminations...)
- La sécurité (prévention, tranquillité publique, laïcité, citoyenneté, valeurs de la République...).

Les enjeux issus du diagnostic territorial partagé des acteurs en vue de l'appel à projets 2026 étaient de :

- Promouvoir le vivre ensemble et le développement du lien social dans les quartiers ;
- Favoriser les pratiques mobilisant le champ du sport en faveur de la cohésion sociale ;
- Soutenir les familles dans l'exercice de leur fonction parentale ;

- Renforcer l'accompagnement des publics issus des Quartiers de la Politique de la Ville en vue d'une insertion professionnelle durable ;
- Améliorer l'image des quartiers et de la ville aux yeux des vitryats eux-mêmes mais aussi de façon plus large ;
- Lutter contre les violences intra familiales et accompagner les victimes ;
- Renforcement de l'accompagnement des personnes présentant des problématiques de santé mentale ;
- Investir le champ de la jeunesse ;
- Accueil du public allophone ;
- Soutenir et qualifier l'initiative locale pour favoriser l'émergence de nouveaux porteurs de projets.

LES QUARTIERS VITRYATS CONCERNES :

Les actions qui s'inscrivent dans le cadre du contrat de ville devront donc bénéficier aux habitants résidant dans les quartiers de l'actuelle géographie prioritaire définie par l'État. A Vitry-le-François, il s'agit des quartiers suivants :

- Le Hamois,
- Rome Saint Charles.
- La Fauvarge

Les actions qui s'inscrivent dans le cadre du contrat de ville doivent bénéficier aux habitants résidant dans les quartiers de la géographie prioritaire définie par l'État que sont le Hamois, Rome-Saint-Charles et la Fauvarge.

Pour cette programmation, à l'issue des différentes phases d'instruction des projets reçus et notamment du comité de pilotage en date du 09 mars 2026, le programme d'actions 2026 vous est aujourd'hui proposé. Il se décline en 42 actions (dont 10 actions nouvelles), le plan de financement est le suivant :

<i>Subventions attribuées</i>	<i>En Euros</i>	<i>En %</i>
<i>Contrat de Ville / ETAT</i>	<i>162.919,50 €</i>	<i>42.06 %</i>
<i>Contrat de Ville / VILLE</i>	<i>224.397,50 €</i>	<i>52.94 %</i>

Dans les documents joints à la présente délibération, vous trouverez le détail des actions et de leurs financements.

De plus, l'action « Prévention spécialisée » à VITRY-LE-FRANÇOIS portée par l'association « La Sauvegarde de la Marne » est inscrite en partie dans la programmation du contrat de ville. Pour 2024, à travers la convention 2024-2026 relative à la mise en œuvre des actions de prévention spécialisée sur la ville de Vitry-le-François, l'autorisation de versement de subvention attribuée à la « Sauvegarde de la Marne » s'élève à 230.000,00 € soit 115.000,00 € par la Ville de Vitry-le-François (dont la valorisation à la hauteur de 10.000,00 € des locaux du « bon accueil »).

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi 2014-173 en date du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine définissant les principes guidant la nouvelle génération de contrats de ville 2015/2020 en matière de politique de la ville,

Vu la loi 2017-86 en date du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté,

Vu la circulaire du premier ministre en date du 30 juillet 2014 relative à l'élaboration des contrats de ville nouvelle génération,

Conformément à la circulaire n° SG/CGET/2014/376 en date du 05 décembre 2014 relative à l'intégration des enjeux de santé au sein des Contrats de Ville, l'A.R.S. Grand Est est associée à l'élaboration et à la signature du contrat de ville,

Vu le Contrat de Ville de VITRY-LE-FRANÇOIS signé le 12 décembre 2024,

Vu les propositions du comité de programmation en date du 09 mars 2026,

Vu l'avis favorable du bureau municipal,

Vu l'avis favorable de la commission finances,

Je vous demande, après en avoir délibéré, de bien vouloir :

1°/ décider de retenir les actions annexées à la présente délibération comme constitutives de notre programme d'exécution des dispositifs contractuels liés à la politique de la ville ;

2°/ décider de solliciter, pour ces actions, les partenaires financeurs aux taux de subvention les plus élevés possibles ;

3°/ autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à lancer toutes les procédures et à signer tous les actes administratifs et financiers à intervenir se rapportant à la mise en œuvre des conventions thématiques liées à la politique de la ville ;

4°/ autoriser le versement des subventions correspondantes et dont la liste est annexée aux associations qui mettent en œuvre ce programme. Ces dépenses sont imputées à l'article 6574 Unité d'analyse A 030 ;

5°/ accorder les subventions suivantes liées à la politique de la ville mais hors contrat de ville :

- La Sauvegarde – convention prévention spécialisée : 115.000,00 €

6°/ dire que les dépenses et les recettes correspondant à la mise en œuvre de ces actions soient inscrites aux budgets correspondants.

La délibération est adoptée par

29 avis favorables,

3 abstentions : MM. TRIOLET, VILARD et Mme BUCCHEIT,

1 contre : M. SIMMONOT

**Le secrétaire de séance,
Julien GONTHIER**

-- 



**POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Maire,
Sébastien MIRGODIN**



Certifié exécutoire par le Maire compte tenu
de la transmission en Sous-Préfecture le
et de la publication le **19 JUIN 2026**
ou de la notification du

17 JUIN 2026

Signature
Pour le Maire,
Par délégation,

Pour la Directrice Générale des Services empêchée,
Le Directeur Général Adjoint,
Alexandre GUILLEMIN



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de CHALONS-EN-CHAMPAGNE dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.

CONTRAT DE VILLE de Vitry-le-François - Préexamination 2026					PREVISIONNEL		
Projet	Structure	Coût prévisionnel	Etat	Ville	Autres demandes de subventions		
Ambition réussite scolaire	Ville de VITRY-LE-FRANCOIS	16 875,00 €	8 437,00 €	8 438,00 €	- €		
C.L.A.S. Vitry-le-François	Ville de VITRY-LE-FRANCOIS	80 150,00 €	25 000,00 €	30 150,00 €	25 000,00 €	25 000 € CAF	
Programme de Réussite Educative (actions)	Ville de VITRY-LE-FRANCOIS	86 534,00 €	57 112,00 €	29 422,00 €	- €		
Programme de Réussite Educative (fonctionnement)	Ville de VITRY-LE-FRANCOIS	75 577,00 €	49 880,00 €	25 697,00 €	- €		
Education	sous-total	259 136,00 €	140 429,00 €	93 707,00 €	25 000,00 €		
NU/M	AETI MARNE	12 500,00 €	7 500,00 €	5 000,00 €	- €		
PROMOTION ET VALORISATION DE L'ACCES AU DROIT DANS LE DEPARTEMENT DE LA MARNE	CDAD	109 500,00 €	20 000,00 €	1 000,00 €	88 500,00 €	71 000 € ministère Justice + 5 000 € DPT Marne + 2 000 € CU Reims + 2 000 € Chalons + 3 000 € Epernay + 500 € CC Brie + 1 000 € CC Argonne + 1 000 € CC Sulpes + 1 000 € Sezanne + 2 000 € ville Reims	
ATELIERS SOCIO-LINGUISTIQUES	CLUB DE PREVENTION	30 000,00 €	5 000,00 €	- €	25 000,00 €	25 000 € BOP 104	
Accès aux droits des femmes et des familles	C.I.D.F.F. de la Marne	5 070,00 €	2 100,00 €	2 100,00 €	870,00 €	870 € DROITS DES FEMMES (DDDFE)	
Accès au droit des femmes et des familles - permanence à la Maison France Services	C.I.D.F.F. de la Marne	4 680,00 €	1 700,00 €	- €	1 212,00 €	1 212 € droits des femmes (DDDFE) + 1 468 € ressources des exercices antérieurs + 300 € contributions volontaires en nature	
Parcours d'accompagnement pluridisciplinaire des victimes de violences sexistes et sexuelles, conjugales et intrafamiliales	C.I.D.F.F. de la Marne	5 785,00 €	500,00 €	2 000,00 €	3 285,00 €	1 385 € DROITS DES FEMMES (DDDFE) + 350 € FIPD + 1 250 € ARS	

Ambassade de l'égalité	C.I.D.F.F. de la Marne	27 600,00 €	11 000,00 €	1 500,00 €	13 350,00 €	8 000 € DROITS DES FEMMES (DDDFE) + 350 € jeunesse-vie asso + 2 000 € CU Reims + 1 500 € CA Epernay + 1 500 € Châlons + 1 750 € contributions volontaires en nature
Uten social et vie dans la cité : dis-moi dix mots	Association INITIALES	27 000,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €	16 500,00 €	8 500 € DRAC-culture + 3 000 € conseil régional + 3 000 € DPT + 2 000 € CAF + 3 500 € vente de produits finis
Atelier d'expression et de communication en Français (ASL) à Vitry-le-François (Marne)	Association INITIALES	45 000,00 €	4 000,00 €	5 000,00 €	27 500,00 €	21 000 € BOP 104 + 2500 € CAF + 4 000 € DRAC-culture + 8 500 € vente de produits finis
Prévention spécialisée	La Sauvegarde de la Marne	287 000,00 €	20 000,00 €	1 05 000,00 €	142 000,00 €	10 000 € DTPJ + 7 000 € FIPD + 10 000 € BOP 104 + 115 000 € DPT + + 20 000 € reprise sur amortissements
Guidance Familiale	La Sauvegarde de la Marne	309 200,00 €	123 000,00 €	4 000,00 €	144 000,00 €	90 000 € DEPT MARNE + 21 750 € CU, Grand Reims + 7 250 € Epernay + 25 000 € C.A.F. + 38 200 € reprises sur amortissements et provisions
Service d'aide aux victimes	LE MARS	11 000,00 €	- €	5 000,00 €	6 000,00 €	6000 € FIPD
Soutenir et accompagner les familles du quartier Rome Saint Charles	NPT	35 250,00 €	2 500,00 €	1 000,00 €	4 000,00 €	4000 € CAF + 27 750 € vente de produits finis
Centre de prise en charge des conjoints auteurs de violences conjugales	CSEJ	40 800,00 €	- €	1 000,00 €	39 800,00 €	15 000 € DROITS DES FEMMES (DDDFE) + 6 000 € FIPD + 5 000 € ARS + 3 000 € CA CHALONS + 1 000 € CA Epernay + 3 000 € CU Reims
Accompagnement personnalisé à la santé	UDAF	332 800,00 €	15 000,00 €	5 000,00 €	312 800,00 €	216 000 € ARS + 24 800 € Région + 50 000 € Dpt + 5 000 € Ville Châlons + 5 000 € Ville Epernay + 12 000 € MSA
Service Civique	Unis CHés	113 016,00 €	- €	12 000,00 €	39 800,00 €	22 800 € fonds européens + 17 000 € dpt marne 23 040 € dotations et produits de tarification + 38 176€ dons - mécénat
Accès aux droits	sous-total	1 396 201,00 €	213 800,00 €	153 100,00 €	864 617,00 €	
Vitry & moi	AFTI MARNE	7 000,00 €	4 500,00 €	2 500,00 €	- €	
Intervenant social en Gendarmerie	LE MARS	25 000,00 €	- €	12 000,00 €	10 000,00 €	10 000 € FIPD + 3 000 € ressources propres affectées

Se construire avec la Nature	MPT	27 030,00 €	2 000,00 €	4 000,00 €	19 830,00 €	5 830 € (mlep + 1 000 € AMS + 11 000 € CAF + 2 000 € conseil régional + 1200 € vente de produits finis
Papote, Dicoile et compagnie à RSC	MPT	5 314,00 €	2 400,00 €	2 839,00 €	- €	75 € vente de produits finis
Marchés éco-solidaires	AGPLIE	34 900,00 €	2 000,00 €	22 000,00 €	3 000,00 €	3000 € aides privées + 5000 € vente de produits finis + 2 900 € dons-mécénat
Cadre de vie, sociabilité et transitions	sous-total	99 244,00 €	10 900,00 €	43 339,00 €	32 830,00 €	
Ateliers familiaux	BORDS 2 SCENES	24 295,00 €	8 000,00 €	5 000,00 €	11 000,00 €	8000 € culture DRAC + 3 000 € CAF + 295 € ressources propres
La Femme et les Hommes en Bleu à VLF	Collectif artistique EUTECTIC	17 000,00 €	4 000,00 €	2 500,00 €	10 500,00 €	2000 € culture DRAC + 2 000 € DPT + 2 500 € CAF + 4 000 € autres établissements publics
Carrefour de la Gastronomie : Marche gourmande	Association Gastronomie du Monde	15 210,00 €	1 500,00 €	6 000,00 €	3 000,00 €	4710 € vente de produits finis + 1 500 € conseil régional + 1 500 € DPT
C'est Mon Patrimoine à Villy-le-François	ASSOCIATION INITIALES	30 000,00 €	6 000,00 €	10 000,00 €	9 000,00 €	3 000 € CAF + 6 000 € DRAC + 5 000 € ventes de produits finis
Cirque en Action 2026	Association LE PALC	35 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	14 000,00 €	10 000 € Culture DRAC + 4 000 € DONS-mécénat + 1 000 € contributions volontaires en nature
Toures et Tous en scène à VLF	LES CONCERTS DE POICHE	35 700,00 €	5 500,00 €	5 500,00 €	18 100,00 €	1500 € ministère culture + 2 000 € DRAC + 3 750 € BOP 104 + 1 100 € GRAND EST + 2500 € DPT + 1500 € CAF + 500 € autres établissements publics 6 600 € vente de produits finis + 5 250 € dons- mécénat
SWITCH ART 2026	Les petits débrouillards	16 100,00 €	7 500,00 €	7 500,00 €	1 100,00 €	1 100 € CAF
Quartiers en mouvement	MPT	27 031,00 €	4 000,00 €	21 531,00 €	- €	1 500 € vente de produits finis
Parcours Jeunesse Ibliris et citoyenneté à RSC	MPT	40 914,00 €	4 500,00 €	24 914,00 €	4 000,00 €	4 000 € CAF + 7 500 € vente de produits finis
Les Initiatives Jeunes	MPT	12 260,00 €	1 300,00 €	1 800,00 €	4 000,00 €	5 160 € vente de produits finis + 4 000 € CAF

Accès à la pratique Sportive et Ecole des champions	Ville de VITRY-LE-FRANCOIS	17 300,00 €	2 400,00 €	8 900,00 €	- €	6 000 € bénévolat
Pass'sports Culture Loisirs	Ville de VITRY-LE-FRANCOIS	50 805,00 €	25 402,50 €	25 402,50 €	- €	
La VITRY CUP: quand le sport rapproche les populations	Ville de VITRY-LE-FRANCOIS	2 500,00 €	1 250,00 €	1 250,00 €	- €	
QUARTIER	Ville de VITRY-LE-FRANCOIS	4 660,00 €	2 330,00 €	2 330,00 €	- €	
Jeunesse, accès à la culture, aux sports et aux loisirs	sous-total	328 775,00 €	83 682,50 €	132 627,50 €	74 700,00 €	
Stim' ton Projet	AECTI MAIRNE	16 000,00 €	9 000,00 €	7 000,00 €	- €	
Promotion des métiers du sport et des loisirs, repérage et accompagnement vers un projet de formation et de professionnalisation	GEPSL	3 500,00 €	1 000,00 €	1 500,00 €	500,00 €	500 € conseil régional +500 € autofinancement
Jobs d'été	Ville de VITRY-LE-FRANCOIS	30 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €	- €	
Emploi et développement économique	sous-total	49 500,00 €	25 000,00 €	23 500,00 €	500,00 €	
PARCOURS'EX	AGPLIE	7 000,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €	- €	
E.M.O.U.S.	Ville de VITRY-LE-FRANCOIS	139 198,00 €	69 599,00 €	69 599,00 €	- €	
Soutien aux acteurs de la politique de la ville	sous-total	146 198,00 €	73 099,00 €	73 099,00 €	- €	
		2 279 054,00 €	548 910,50 €	519 372,50 €	997 647,00 €	